

IMMOBILIER RESIDENTIEL

TRANSACTION

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur. Prix de vente hors honoraires (sauf convention contraire au mandat dans des cas spécifiques et particuliers).

A partir de 500.001 € :	4,5% TTC du prix de vente hors honoraires
De 200.000 à 500.000 € :	5,0% TTC du prix de vente hors honoraires
Prix de vente inférieur à 200.000 € :	10 000 € TTC
Parkings :	5 000 € TTC

Dans le cadre de la signature d'un mandat "Success" avec validation de la clause confiance :

- l'absence de offre d'achat au prix de l'acquisition réalisée pour l'agent KW, dans les 30 jours de la mise en vente ou prix de l'acquisition précédés, entrent une remise de 10% des honoraires officiels sur le présent barème.
- l'absence de offre d'achat au prix de l'acquisition réalisée pour l'agent KW, dans les 60 jours de la mise en vente ou prix de l'acquisition précédés, entrent une remise de 20% des honoraires officiels sur le présent barème.
- l'absence de offre d'achat au prix de l'acquisition réalisée pour l'agent KW, dans les 90 jours de la mise en vente ou prix de l'acquisition précédés, entrent une remise de 30% des honoraires officiels sur le présent barème.
Dans le cadre de la signature d'un mandat "Success" avec validation de la clause fidélité :
Une remise de 25% des honoraires officiels sur le présent barème sera appliquée dès la seconde transaction réalisée par le bida du groupe Keller Williams pour le compte d'un même client.

LOCATION

BAIL D'HABITATION VIDE OU MEUBLE
LOI DU 6 JUILLET 1989 ET LOI ALUR

Prestations	Zones	
	Très tendue	Tendue
Ville, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail :	12 € TTC / m2	10 € TTC / m2
Réalisation de l'état des lieux	3 € TTC / m2	
Entremise et négociation :	Toutes zones	
Frais d'établissement d'inventaire (sur demande) :	Toutes zones	
	150 € TTC	

BAIL D'HABITATION SECONDAIRE
BAL CODE CIVIL

Prestations	Honoraires à la charge du locataire	Honoraires à la charge du bailleur
Vite, constitution du dossier, rédaction du bail et état des lieux :	1 mois de loyer hors charges	1 mois de loyer hors charges

GESTION

Les prestations en % sont calculées sur le loyer mensuel quittance (charges comprises)

Prestations	Honoraires à la charge du bailleur
Gestion :	9,00% TTC
Assurance loyers impayés/ Défaillances Immobilières/ Protection Juridique :	2,22% TTC
Estimation location :	60 € TTC
Avenant ou renouvellement de bail de location (à la charge du demandeur) :	60 € TTC
Vacation (réception, suivi des travaux, expertises) :	40 € TTC

IMMOBILIER ENTREPRISES ET COMMERCES

VENTE

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur
Ils seront payables le jour de la conclusion effective de l'opération.

A partir de 750.001 € :	5,0% TTC (4,17% HT) du prix de vente hors honoraires
De 200.000 à 750.000 € :	6% TTC (5,0% HT) du prix de vente TTC hors honoraires
Prix de vente inférieur à 200.000 € :	12 000 € TTC (10 000 € HT)

LOCATION

Les honoraires sont à la charge du locataire
Ils seront payables le jour de la conclusion effective de l'opération.

10,0% TTC (8,33% HT) du loyer triennal HT et Hors Charges (HC)
Honoraires minimum de : 12 000€ TTC (12 000 € TTC)

CESSION

Fonds de commerce et droit de bail
Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

10% TTC (8,33% HT) du prix de vente hors honoraires.
Honoraires minimum de : 12 000 € TTC (10 000€ HT)